



Le Myarolan

Bulletin d'information

Automne 1999

No 67

Menace sur les vergers

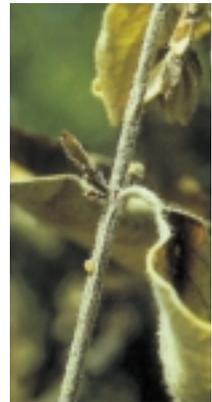
Le dangereux feu bactérien est repéré en Suisse alémanique et en France voisine et risque donc de nous encercler. Pourrions-nous malgré tout y échapper ?

Cette grave maladie n'est pas nouvelle. Au XVIII^e siècle déjà, elle sévit dans certaines régions des Etats-Unis où elle rend pratiquement impossible la production de pommes et de poires, puis elle se manifeste en Europe. Dès 1957, on la trouve en Angleterre. Arrivée en Allemagne, elle se répand vers le sud en suivant notamment le tracé des autoroutes pour apparaître dans le nord-est de la Suisse dès 1989, bien que le pays ait interdit depuis 1972 toute importation des végétaux les plus exposés, à moins qu'ils ne passent par une station de quarantaine. Il peut paraître



Jeune pousse infectée de Pyracantha

étonnant que la maladie emprunte les voies dessinées pour l'homme. En fait, un des véhicules privilégiés de sa propagation est une plante très sensible à la maladie, une plante d'ornementation qui a fleuri obstinément dans nos parterres et en bordure des routes avant d'être là remplacée progressivement, une plante que vous ne devriez plus trouver aujourd'hui dans les garden-centers ou chez les pépiniéristes, le cotonéaster. Avec notamment l'aubépine et le sorbier, cette variété figure parmi les plantes-hôtes de la maladie. Comme aucun pays dans lequel elle est apparue n'a jusqu'à aujourd'hui réussi à s'en débarrasser et que nous sommes



Gouttelette d'exsudat bactérien sur pousse de cognassier

dépourvus de moyens de lutte, il faut se contenter de limiter son expansion. Ainsi, le Valais, prudent, fait procéder à l'arrachage systématique des cotonéasters dans toute la vallée du Rhône, et ceci à titre préventif.

Actuellement, le fléau semble progresser vers l'ouest. Dans le canton de Vaud, les autorités cantonales ont aussi pris des mesures d'urgence. L'arrachage de toutes les plantes sensibles est envisagé. Il aura lieu dans la mesure où l'on signale une infection, et dans un rayon de 3 kilomètres du spécimen touché, aux frais du canton. Les branches seraient même brûlées sur place puisque nous sommes dans une zone de campagne. Le but est de tout faire pour protéger les arbres fruitiers à pépins, car ces derniers sont susceptibles d'être contaminés. Comme le district de Nyon est un secteur arboricole, il compte environ 200 à 250 hectares de pommiers, poiriers et cognassiers, l'on mesure l'ampleur des dégâts éventuels, d'autant plus que ces dommages ne sont pas assurés.

Une fois qu'un spécimen est atteint, celui-ci présente un aspect brûlé, d'où le nom de la maladie. A ce moment, la plante dépérit rapidement, mais elle peut être néanmoins la cause d'une infection généralisée. En effet, abeilles et oiseaux s'en chargent. Idem pour le vent, la pluie ou même un simple outil contaminé. Même si le fléau en question ne se transmet pas à l'homme, il est recommandé d'abord aux particuliers de ne pas toucher une branche suspecte : lorsque des feuilles brunes restent tout l'hiver accrochées à l'arbre, des pousses se courbent en forme de U ou des gouttes de mucus jaune à blanc (voire rouge)

s'écoulent de l'écorce. Les professionnels se chargeront des prélèvements et des analyses.

Pour l'instant, rien ne justifie la panique. Nous en sommes à la phase d'observation. Le 5 octobre dernier, un cours a réuni à Changins des représentants des 32 communes du district. Après une introduction théorique, les participants ont dû passer à des exercices d'identification des plantes-hôtes, sur place et en ville de Nyon. Dans l'étape suivante, 2 spécialistes vont sillonner chaque commune pour faire l'inventaire des variétés sensibles et, au pire, détecter les problèmes ; il s'agit de



Feu bactérien sur cognassier

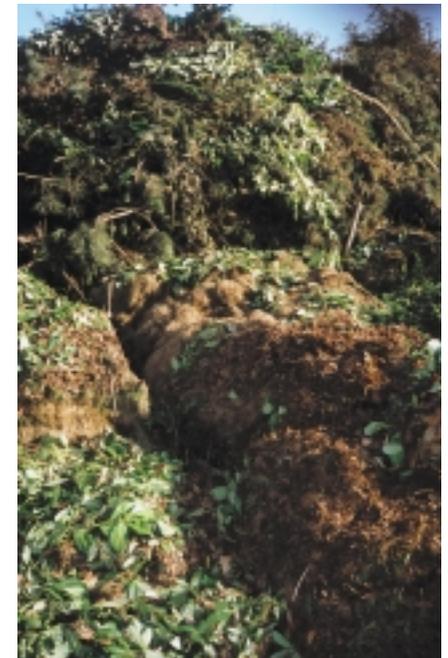
MM. Crausaz, arboriculteur, et Delarue, employé communal au bénéfice d'une formation d'horticulteur. Les propriétaires ont d'ailleurs été avertis de leur passage, passage qui ne durera pas : le budget imparti qui est de 300'000 francs pour le district permet une visite de 5 à 7 minutes dans chaque jardin. Délai de reddition des rapports, le 30 octobre. A partir de cette date, la situation sera plus claire, quoique le danger s'estompe pendant la mauvaise saison pour reprendre à la floraison. A mesure que le temps passe, on peut imaginer toutefois que les recherches progressent et que l'on trouvera une parade. GP

La protection de l'environnement exige discipline et respect des consignes

Le spectacle est impressionnant lorsqu'on franchit les grandes grilles de la place de compostage intercommunale : des tas gigantesques très organisés de produits végétaux s'amoncellent à l'orée de la forêt, sur les hauts de Commugny, en attente d'être broyés, puis de retourner à la terre pour enrichir les sols cultivés de la région.

Pour obtenir un compost riche, sain et exempt de tout corps étranger, il est indispensable de trier très scrupuleusement les matières végétales et de séparer rigoureusement les branchages et buissons d'un côté et le gazon de l'autre. En effet, durant leur temps d'entreposage les gazons fermentent et produisent un jus de fermentation qui doit obligatoirement être récupéré dans une fosse spéciale. Les branches d'un diamètre maximum de 10 cm sont quant à elle stockées à même le béton en attendant les opérations successives de broyage. Les conditions de stockage et de compostage des deux types de végétaux étant différentes, il est indispensable de les séparer déjà sur leur premier lieu d'entreposage dans les différentes communes.

Mies met à disposition des habitants plusieurs bennes à végétaux à côté du nouveau local des pompiers. Leur



affectation est clairement indiquée. Et pourtant depuis quelques temps des personnes peu respectueuses des consignes et peu soucieuses de notre environnement négligent ce premier tri à la source et se débarrassent de leurs déchets végétaux sans se soucier du lieu adéquat d'entreposage ; d'autres n'hésitent pas à déposer des sacs en plastique dans les bennes à gazon et parfois même à jeter ici leurs sacs à ordures ménagères. Les employés communaux chargés du contrôle de cette place d'entreposage ne peuvent être constamment sur les lieux et il n'est

pas rare que ces matières étrangères soient transportées sur la place de compostage et finissent leur course enfouies sous le gazon ou les branchages, perturbant ainsi gravement un processus de compostage qui demande beaucoup de soins et de rigueur. Après 6 à 8 mois de stockage et une analyse chimique de la substance obtenue, le compost est prêt pour l'épandage sur les terres cultivées des communes concernées. Ce retour à la terre des matières végétales de nos



jardins est une démarche écologique et économique qui demande donc un minimum de discipline et de bonne volonté.

La commune dispose également d'une benne pour un entreposage temporaire de matériaux inertes, tels que cailloux ou pots de jardin. Des pourparlers sont actuellement en cours avec la commune de Tannay pour créer une décharge contrôlée intercommunale.

MA

Connaissez-vous la Corolle ?

Ce joli nom désigne un foyer abritant des personnes qui ont des difficultés, voire des handicaps de type psychologique et qui vivent dans une communauté d'accueil, aidées et soutenues par des assistants permanents. Sept personnes ont leur domicile à Mies, au chemin Sous-Voie, des adultes, hommes et femmes ; la plus jeune a 31 ans et la plus âgée 61.

La Corolle est affiliée au mouvement de l'Arche qui compte 106 communautés dans le monde, dont trois en Suisse. Ecogia est l'une d'elles avec ses trois foyers, à Versoix, Collex et Mies. Certains pensionnaires ont une activité professionnelle extérieure et vous avez pu en rencontrer quelques-uns qui prennent le train le matin pour se rendre à leur lieu de travail. En effet, l'institution soutient la dimension du travail, avec un objectif non de rentabilité, mais d'intégration sociale. Des ateliers spécialisés permettent à d'autres de développer leurs capacités dans un cadre adapté.

A Ecogia, tout une gamme d'activités sont offertes : artisanat, tissage, entretien d'espaces verts, travail de bureau (mise sous pli, agrafage, découpage, etc.). Un des ateliers propose des activités de développement personnel, de créativité ; on y exerce l'expression corporelle et verbale. Un autre, dit d'éveil, entraîne les capacités sensorielles : massage, physiothérapie, marche, musique, dessin maintiennent les acquis par la stimulation.

Toutes ces activités sont conduites par des assistants chargés d'une mission pédagogique, avec le souci des relations

personnelles, de l'accompagnement, de l'écoute, de l'attention, car la communication s'établit de façon parfois mystérieuse, sans parole, dans un langage qu'il faut décoder.

Les responsables de cette institution font vivre un esprit de spiritualité œcuménique et entretiennent des liens avec les paroisses de Collex et de Versoix. Des services religieux y sont célébrés régulièrement.

Le Myarolan a voulu présenter ce foyer installé à Mies, mais il veut également transmettre une demande des responsables. En effet, l'institution cherche des bénévoles pour un accompagnement ponctuel, pour des transports ou d'autres activités de formation, à l'informatique par exemple. Pourquoi ne pas vivre une expérience heureuse en passant une soirée avec les pensionnaires ? Enfin, on cherche des bonnes volontés pour remplacer le jeudi après-midi les assistants qui participent à un colloque. Ces derniers qui m'ont aimablement donné ces informations se plaisent à dire que des contacts humains plus subtils se nouent ici dans la réciprocité d'une confiance donnée et reçue.

FG

NOTRE PASSÉ REVISITÉ...

Il est des rencontres heureuses. Nadine Giger m'a fait partager son bonheur de vivre, son sens de l'humain quand elle m'a reçue dans sa maison de Commugny. Celles et ceux qui ont visité son exposition à la Cave de Charrue en septembre comprendront l'envie que nous avons eue de parler de son œuvre.

Nos villages lui offrent des thèmes de choix : maisons pittoresques, fermes anciennes, vieilles écoles, temples vénérables... Avec son appareil de photo, elle fixe le sujet pour travailler hors du bruit et de la circulation ; de plus la photo exprime un moment d'ombre et de lumière, moment unique qui ne se reproduira plus.

Nadine Giger s'attache à faire vivre les lieux quotidiens qu'à force d'habitude nous ne voyons plus. Elle nous réapprend à voir, à redécouvrir les choses familières. C'est là le sens de l'œuvre d'art : faire du nouveau avec de l'ancien.

Alors nous retrouvons avec émerveillement un passé encore présent et nous prenons conscience de nos racines. Les visiteurs ont ainsi retrouvé la mémoire ; cette vieille école de Commugny si charmante qui garde tant de souvenirs ; cette maison lumineuse nichée dans la verdure qui garde son secret ; ce temple solidement assis pour traverser les siècles. A ses élèves, Nadine Giger demande d'observer d'abord avant de dessiner. Dans notre monde d'images mobiles, l'observation doit s'exercer et demande un effort de concentration, point de départ de toute découverte.

Nadine Giger rayonne : ses toiles ont su toucher les visiteurs et elles ont permis de nouer des relations particulièrement précieuses, source de plaisir toujours renouvelé. Son bonheur, c'est d'abord la peinture, le dessin, le pastel qui recréent le monde de notre quotidien, mais c'est aussi la joie de susciter l'émotion, le souvenir.

Le succès de son exposition va l'amener à poursuivre son œuvre dans les communes voisines. Madame Giger, nous vous attendons avec impatience à Mies.

FG



PROJET McDONALD :*la page se referme*

En date du 6 juillet dernier, le Tribunal administratif a rendu son verdict en classant l'affaire et en condamnant le propriétaire du terrain Yves Pillet et McDonald's aux dépens et aux frais de la cause. Un bref rappel des faits.

En juin 1999, la Fédération Internationale Motocycliste a décidé de se porter acquéreur du terrain convoité par McDonald's. Ce revirement de situation a alors contraint le propriétaire et McDonald's à retirer leur recours contre la décision de la commune de Mies de refuser le permis de construire pour un restaurant McDrive. Le recours du groupe des opposants de la première heure est par conséquent devenu sans objet.

Dans ses considérants, le Juge instructeur stipule entre autres

- «qu'en règle générale la partie qui retire son recours est censée succomber, les frais et dépens étant alors mis à sa charge sans qu'il y ait lieu de se prononcer sur les mérites du recours,
- qu'il convient de mettre à la charge des recourants un émolument pour la constitution du dossier et les écritures consécutives au dépôt du recours,
- que les opposants qui ont procédé par l'intermédiaire d'un avocat et obtiennent gain de cause, ont droit à des dépens à la charge des recourants,
- qu'il n'y a en revanche pas lieu d'octroyer des dépens à la Commune de Mies et à la Fédération Internationale Motocycliste, lesquelles y ont expressément renoncé...»

On pourra certainement regretter que la décision de la FIM, décision judicieuse et bienvenue au demeurant, ait interrompu une procédure qui selon toute vraisemblance n'aurait pas accordé gain de cause à McDonald's, ce dernier ayant entre autres basé son recours et ses prétentions sur des arguments douteux. Le cas ne fera donc pas école. Toutefois, le dénouement heureux est à saluer, car il aura permis à un groupe de citoyens de se mobiliser pour une cause et de faire entendre leur voix. La Municipalité s'est quant à elle pleinement engagée devant cette levée de boucliers et a invité le Conseil à se positionner clairement sur la réglementation de la zone artisanale en question et ce faisant sur l'avenir de la commune. Au-delà du problème concret de l'implantation d'un restaurant McDonald's sur le territoire communal, c'est aussi un exercice du bon usage de la démocratie que l'on peut reconnaître dans cet épisode de notre histoire communale.

MA

LA COURSE DES AÎNÉS

Elle est traditionnelle et toujours très attendue. D'habitude, elle se présente comme une course surprise. Cette année, la Municipalité a offert une surprise de taille : les Aînés étaient invités à la Fête des Vignerons le jeudi 12 août. Ce matin-là, un peu frisquet pour la saison, une centaine de Myarolans et Myarolanes, Aînés, conjoints, amis, municipaux, montaient dans deux bus, direction Vevey. La météo ne s'annonçait pas trop défavorable, malgré un ciel plutôt chargé, et l'humeur était tout ensoleillée.

Vevey, place du Marché, les arènes impressionnantes, la foule bigarrée. Les Aînés, insensibles au vertige, escaladent les gradins et se placent à la bonne hauteur pour avoir une vue panoramique de la scène et du paysage grandiose. Après le spectacle éblouissant, les invités ont tout loisir de flâner dans les rues, de côtoyer les figurants, d'admirer les costumes et d'en étudier les détails. Ce moment prolongea l'euphorie de cette journée mémorable au vrai sens du terme.

La reconnaissance de tous les participants s'adresse à la Municipalité. Quant à Georgette Marchand, notre guide aimable et attentionnée, elle doit avoir des relations privilégiées avec Dame Météo puisqu'elle avait prédit une matinée sans pluie. Le croirez-vous ? L'averse a attendu le départ des cars pour Mies. FG

CARNET DE ROUTE

Depuis le printemps dernier quelques nouveaux visages et nouveaux prénoms sont entrés dans la vie du village :

Almy CASTELLAN,
Alexander DEVINE,
Alexis QUAGLIA

Nos meilleurs vœux les accompagnent !

Au cours de cette même période, la Commune a dû également enregistrer plusieurs décès :

Ingeborg FERRO, Francis LACOTE, Ellen CAILLET, Amélie CHAPPUIS,
Pierre GREMAUD, Gérard LADAME, Giovanni De MERCURIO, Jean PRELAZ, Andrée CHAPUIS, Ernest HAGER

Le Myarolan présente ses condoléances aux familles dans la peine.

IL AURA VÉCU SON DERNIER AUTOMNE...



Le grand cèdre qui lançait ses branches par-dessus la route Suisse, en face de l'entrée du port de Mies-Tannay a dû être abattu pour des raisons liées à la sécurité du trafic. Son tronc affaibli n'était plus à même de supporter le poids de sa ramure.

LA POLICE COMMUNIQUE

Attention aux méchants coups... de fil

Quelqu'un vous téléphone en prétendant faire partie du personnel Bell, Sprint, AT & T ou n'importe quelle autre compagnie de télécommunication, en vous indiquant qu'il veut tester la ligne. Pour ce faire, il vous demande de composer le 9 suivi du 0 et du... (90...).

N'accédez surtout pas à cette demande !

Par ce moyen, vous donnez un accès à votre ligne à cette personne qui pourra ainsi faire des appels dans le monde entier et à vos frais.

POSTE AU CONCOURS

Madame Giannoni, boursière communale, prendra prochainement sa retraite. Pour lui succéder, la Commune de Mies met au concours un poste de

boursière à mi-temps

Cette fonction comprend la tenue de la comptabilité communale, avec bouclage des comptes, facturation, encaissements, calcul et perception des taxes, ainsi que divers travaux administratifs, tels que correspondance et procès-verbaux occasionnels. L'entrée en fonction est prévue pour le 1er mars 2000, un temps d'adaptation étant prévu avec la boursière actuelle.

Les personnes intéressées et de nationalité suisse sont priées d'envoyer leur offre accompagnée des documents d'usage à l'Administration communale de Mies **d'ici au 15 novembre 1999.**

Tout se rejoue entre 6 et 13 ans

La Conférence annuelle organisée par l'APE a eu lieu le 6 octobre à Coppet. L'invité était cette année encore M. Pierre Glardon, psychopédagogue à Morges. On a dit que tout était joué avant 6 ans. Non, assure l'orateur, on peut progresser toute sa vie et surtout pendant le passage-clé entre 6 et 13 ans.

Le monde de demain impose aux parents d'aujourd'hui un élargissement de leurs compétences éducatives, tel est le credo de l'APE et c'est dans cet esprit que M. Glardon a présenté les séminaires qu'il organise cet hiver à Founex sur les pré-adolescents. Prix pour 7 séances à 18 personnes : 280 francs ou 390 par couple.

La conférence se développait autour du même thème. L'orateur sait évoquer avec humour et justesse les scènes de la vie quotidienne en famille. L'attention des parents est aujourd'hui de plus en plus nécessaire pour faire émerger une personnalité. Par exemple, que faire devant les mauvaises notes ? En effet, l'école génère des angoisses. On sait, dit-il, que les petits Vaudois sont des champions dans la consommation de neuroleptiques. Le rôle des parents est alors de vivre dans l'actuel, au lieu de faire des projets pour l'enfant, de trouver un rythme qui lui convienne, de découvrir le côté qu'il peut développer pour avoir confiance en lui. A défaut, l'enfant peut acquérir un sentiment récurrent d'infériorité. Malgré tout, il reste toujours une note d'espoir, l'échec est constitutif de la croissance et la force de vie est extraordinaire, plus forte que la porte qui claque. Et le conférencier de souhaiter d'être une fois grand-père ; à ce stade, on peut tout recommencer, mais plus sereinement, car avant le train allait trop vite.

POUR QUE REVIVENT LES BELLES FÊTES D'ANTAN...

Rallyes, fêtes de printemps, concerts de jazz, thés dansants, voilà entre autres ce que quelques communes de Terre-Sainte organisent pour resserrer les liens entre leurs habitants et vivre ensemble quelques moments agréables qui ponctueront l'année et laisseront de beaux et bons souvenirs. Mies a aussi eu ses belles fêtes, puis avec le temps les enthousiasmes se sont émoussés.

Un groupe de jeunes du village est aujourd'hui prêt à reprendre le flambeau en créant une nouvelle société. L'Amicale des Pompiers de Mies s'est en effet dissoute le 30 septembre dernier pour laisser la voie libre à ce noyau de Myarolane et Myarolans décidés à engager leurs forces et leur temps pour animer la vie villageoise. Beaucoup d'entre nous pourront mettre un visage sur ces noms : Sandra Mascali, Massimo Borean, Philippe Bichsel, Salvatore Cacioppo, Téo Lanzilotto.

Venez soutenir leurs efforts
et partager leurs enthousiasmes
en participant à

**l'Assemblée constituante de la nouvelle association
qui aura lieu le
mercredi 17 novembre 1999 à 20 h 00 à la Cafétéria
de l'École du Sorbier**

Rédaction

Martine Ammann 755 24 93

Françoise Gaud 755 17 82

Geneviève Perrin 779 16 90

PAO/Impression : Imprimerie Morel, à Coppet